



CGSS REUNION
CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
ENGAGÉE AU SERVICE DES RÉUNIONNAIS

CAP 027

CGSS REUNION

CGSS REUNION

CGSS REUNION

CGSS REUNION

CGSS REUNION
REUNION GRAFFITI

Rapport d'activité 2024

CGSS REUNION
CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE





SOMMAIRE.

Rapport d'activité 2024

	Page
Édito	2
CGSS Réunion, notre carte d'identité	3
Frise chronologique des temps forts	4-5
Direction santé et assurance maladie	6-11
Direction retraite et action sociale	12-15
Direction du recouvrement et des affaires juridiques	16-21
Direction prévention des risques professionnels	22-25
Direction de cabinet	26-31
Direction de la relation clients	32-35
Direction ressources	36-39
Direction comptable et financière	40-43
Direction des systèmes d'information et de la dématérialisation	44-45
Le Conseil d'Administration	46
Le Comité de Direction	47
Lexique	48
En contact avec nos usagers	49



Benoit SERIO

Directeur Général de la CGSS

L'année 2024 s'est inscrite dans la continuité du Contrat pluriannuel de gestion 2023-2027, avec une priorité affirmée : aller vers les publics, partout où ils se trouvent, surtout les plus vulnérables d'entre eux. Cette politique de « l'Aller vers », que nous avons poursuivie avec détermination, est bien plus qu'une orientation stratégique. C'est un engagement de service public. Un engagement à faire tomber les barrières de la complexité administrative et à rapprocher la Sécurité sociale des Réunionnaises et Réunionnais.

Rapprocher, expliquer, accompagner

Trop souvent, les personnes qui ont le plus besoin de nos services sont celles qui n'en bénéficient pas, faute d'informations ou face à des démarches trop complexes. Notre mission est de faire en sorte que cela change.

En 2024, nous avons multiplié les initiatives de proximité pour informer, sensibiliser et accompagner :

- **Les « Juedis du droit »**, en partenariat avec la Ville de Saint-Denis, pour répondre concrètement aux interrogations des assurés,
- **Les Journées de la transmission**, pour accompagner les transitions intergénérationnelles et la préparation à la retraite,
- **Les rencontres en entreprise**, au plus près des salariés, pour parler retraite, santé au travail et droits sociaux,
- **La participation au Salon des Séniors**, fidèle rendez-vous annuel pour échanger dans un cadre chaleureux avec nos aînés,
- Sans oublier notre engagement aux côtés des partenaires sociaux et associatifs lors d'autres actions de terrain (ateliers prévention, forums santé, dispositifs de médiation, etc.).

Ce sont plusieurs milliers de personnes qui ont ainsi été rencontrées, informées, rassurées.

Et c'est bien là notre rôle : être lisibles, accessibles, et utiles.

Agir pour un développement durable, humain et solidaire

Notre engagement s'est également traduit par des actions fortes en faveur de l'environnement et du lien social. Car le développement durable, ce n'est pas seulement une affaire de planète, c'est une question de justice sociale et de solidarité.

Le 18 mars, à l'occasion de la Journée mondiale du recyclage, la CGSS a franchi un nouveau cap en installant, en partenariat avec **Ti Tang Récup**, des bornes de collecte de textiles, linge de maison et chaussures sur plusieurs de nos sites. Nous avons voulu mobiliser nos équipes autour de gestes simples, concrets, et porteurs de sens.

En avril, nous étions «**Tous au compost !**», avec **Les Alchimistes Péi**, pour apprendre à valoriser nos biodéchets, et agir pour une île plus propre, plus autonome, plus résiliente.

En décembre, fidèle à notre esprit de solidarité, nous avons reconduit l'opération «**Noël solidaire**», cette fois avec **l'association ACH Réunion**. Collecte de jouets, mais aussi de colis alimentaires : chaque geste compte quand il s'agit de soutenir celles et ceux qui traversent des moments difficiles.

Une Sécurité sociale de terrain, au service de tous

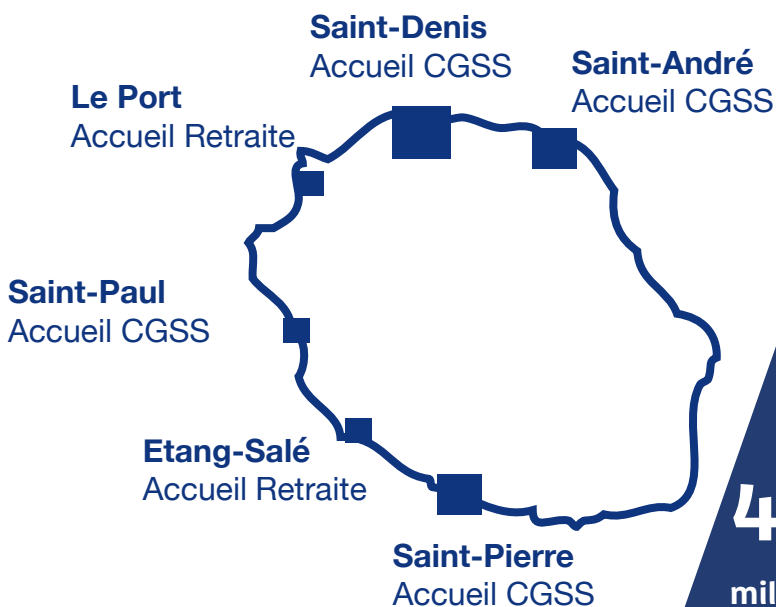
Derrière chaque action, il y a une même volonté : faire vivre une Sécurité sociale **plus humaine, plus engagée, plus proche**. Une institution qui sort de ses murs pour aller à la rencontre de ses assurés, et qui s'adapte à leurs réalités. Je veux saluer ici le travail des équipes de la CGSS, qui, chaque jour, rendent cela possible, avec professionnalisme et conviction. Je remercie aussi nos partenaires institutionnels, associatifs et économiques, sans qui cet engagement partagé ne pourrait se traduire dans les faits.

Comme le disait Nelson Mandela « **Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends.** » Ce que nous apprenons chaque jour, au contact de la population, c'est que **la confiance se construit sur la présence, sur l'écoute, sur la clarté.**

Et c'est bien cette mission que nous continuerons à faire vivre en 2025 : **servir les Réunionnais, au plus près de leurs besoins, avec exigence, solidarité et engagement.**

CGSS Réunion.

Notre carte d'identité



La CGSS au service de **99%**
de la population réunionnaise

923 933

assurés et ayants droits

4

milliards d'euros de prestation
versées en santé

105 160 cotisants

3,4 milliards d'euros cotisations encaissées

1 310 agents CGSS

1,1 milliards d'euros de prestation
versées en retraite

121 380 retraités

885 700 habitants

La CGSS engagée au service des réunionnais

Frise chronologique des temps forts



La CGSS est sollicitée par l'Urssaf Caisse nationale afin d'intervenir dans le domaine de la validation des traitements informatiques des départements d'Outre-mer (DOM), et devient centre de gestion des praticiens auxiliaires médicaux (PAM) dans les DOM.

Janvier



La CGSS est pleinement engagée avec le Comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) dans les opérations «Place Nette», contribuant à une action coordonnée avec les forces de l'ordre sur le terrain : Saint-André (février 2024), Saint-Pierre et Sainte-Marie (mars 2024), Le Port (avril 2024), ...

Mars

Février

Le 8 février, 1ère participation de la CGSS aux « jeudis de l'accès aux droits », aux côtés du CCAS de Saint-Denis, dans le quartier de Saint-François.

Du 5 au 8 février : visite d'une délégation du conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI). Avec les équipes de la CGSS, elle a rencontré les acteurs économiques locaux pour aborder l'action sanitaire et sociale, la qualité de service et les règles de protection sociale.

Le 23 février, signature d'une annexe au contrat pluri-annuel de gestion 2023-2027 appelée « CPG transverse ». Une innovation dans les départements d'Outre-mer permettant la prise en compte des spécificités de ces territoires.



Avril

Le 23 avril, le comité des jeunes acteurs en santé pour offrir un espace de parole, d'écoute et de co-création et imaginer les solutions d'aujourd'hui et de demain pour les jeunes de La Réunion.





Le 28 mai, grande journée d'entreprise CAP (cohésion ambition progression) 2027 au domaine Moca à Saint-Denis.

Mai



La CGSS a participé au rendez-vous musical des droits à l'Université du Tampon.

Lancement du « paré pour ta retraite » au salon des séniors.

La CGSS a lancé le projet « agriculture au féminin » pour apporter des solutions au mal-être de la profession : isolement, surcharge du travail, précarité. Des actions concrètes ont été mises en place : ateliers sur la santé mentale, gestion du stress, accès aux droits.

Octobre

Juin

Du 3 au 28 juin, le baromètre social institutionnel (BSI) a permis aux collaborateurs de la CGSS de s'exprimer sur leur travail au quotidien, leurs perspectives professionnelles et leurs attentes.

Le 27 juin, la CGSS a mis en place son 1er comité technique RSO.

Novembre

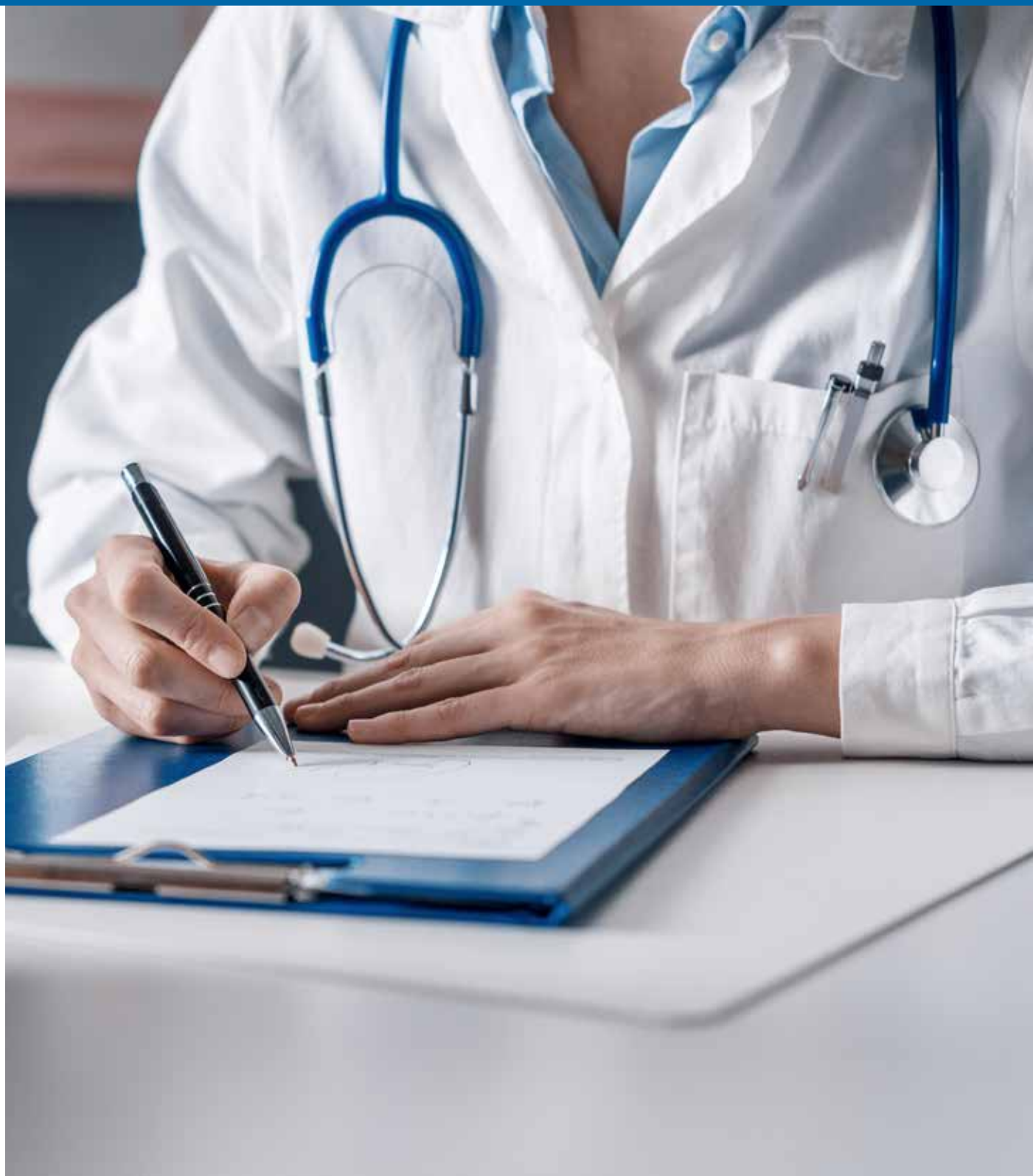
La CGSS a organisé la 1ère grande matinée des France services. Un escape game sur les valeurs et missions de l'organisme a été proposé à ces acteurs.

Le 12 novembre, une marche rose a été organisée à l'attention des collaborateurs pour marquer l'engagement de la CGSS pour la lutte contre le cancer du sein.



Direction santé et Assurance Maladie

Les équipes de la direction santé et Assurance Maladie se mobilisent chaque jour dans l'accomplissement de leurs missions fondamentales : garantir l'accès aux droits et aux soins des Réunionnaises et des Réunionnais, accompagner chacun dans la préservation de sa santé et participer à l'amélioration du système de santé, dans une optique constante d'optimisation et d'amélioration des conditions de prise en charge et de délais. Pour illustrer notre engagement et notre détermination, vous trouverez un aperçu de nos actions.





Complémentaire santé solidaire (C2S) et aide médicale d'Etat (AME) : favoriser l'accès aux soins des populations fragiles

La CGSS traite les demandes de 364 176 bénéficiaires de la C2S avec un délai d'instruction des demandes à 8,1 jours.

Les demandeurs de l'AME voient leur dossier traité dans un délai de 8 jours.

Afin d'accompagner toujours au plus près les préoccupations de nos publics, nous avons :

- mis en œuvre des actions aller vers attentionnés
- optimisé le traitement des demandes par l'utilisation de canaux sortants directs et adaptés (SMS et outil «complément de dossier»)
- développé les rendez-vous téléphoniques ou physiques conclusifs et facilité la prise en charge des sollicitations de nos partenaires conventionnés pour traiter les dossiers dans leur globalité.

Compte ameli

Via le compte ameli, des outils sont mis en œuvre pour simplifier le traitement des démarches de nos assurés : les droits AME, la déclaration simplifiée de grossesse, la modification du nom d'usage, le double rattachement des ayants droits, le contrôle de régularité et amélioration du service d'adhésion C2S en ligne formulées.

Les avis d'arrêts de travail et les indemnités journalières : le paiement des revenus de substitution

Conscients de l'importance des revenus de substitution pour nos publics, nous travaillons à la diminution de nos délais de règlement : la première indemnité journalière (IJ) maladie à l'assuré est payée en moyenne en 26,9 jours.

La CGSS prend aussi en charge des demandes de capital décès exploitants agricoles.

Le renforcement de l'accompagnement des employeurs, des professionnels de santé, des exploitants agricoles et des assurés salariés dans leurs démarches reste le fer de lance de notre action. A titre d'illustration, l'accompagnement du public employeurs représente 177 actions menées par les conseillers relations employeur pour une meilleure qualité de données transmises dans le cadre de traitement des attestations de salaires.

Rembourser les frais de santé aux professionnels dans le respect des dispositions conventionnelles :

Le délai de traitement moyen est de 13 jours pour les feuilles de soins papier, de 4 jours pour les feuilles de soins électroniques en ville et de 3 jours pour les factures des établissements sanitaires.

Organiser la prise en charge des transferts et les évacuations sanitaires des assurés qui doivent se rendre en métropole pour se soigner :

834 déplacements sanitaires vers la métropole ont été pris en charge pour un montant total de 2 703 230,71 €

Outil RECLAPS

sur l'amélioration du service rendu aux PS
Mise en service de l'outil RECLAPS qui permet aux professionnels de santé de déposer et suivre le traitement de leurs réclamations.

La prévention, un engagement fort de l'Assurance Maladie

En 2024, le service prévention santé a mené plus de 320 actions, touché près de 9 000 personnes.

Une campagne d'aller-vers téléphonique dans le cadre des dépistages des cancers et de la vaccination antigrippale a été initiée en 2024.

Près de 2 000 jeunes de 16 à 25 ans ont été sensibilisés sur les thèmes de la contraception, des IST, de l'alimentation et des addictions.

Le dispositif MT'Dents, étendu à Mafate, a renforcé l'équité territoriale.

Prado, un dispositif qui facilite le retour à domicile après une hospitalisation

En 2024, ce sont 5 691 patients accompagnés par les conseillers Assurance Maladie (CAM) sur les 6 volets Prado déployés : maternité, chirurgie, insuffisance cardiaque, insuffisance respiratoire, personnes âgées et COVID.

Cet accompagnement permet de préparer le retour du patient à domicile après une hospitalisation en assurant la prise en charge et la coordination avec les professionnels de santé libéraux et ainsi fluidifier le parcours hôpital-Ville.

Depuis plus d'un an, un suivi renforcé est mis en place pour sécuriser la sortie des mamans mineures et de leurs bébés : 37 patientes mineures ont ainsi été accompagnées en 2024.

L'accompagnement des offreurs de soins : des actions au service des professionnels de santé

La CGSS accompagne 8 155 professionnels de santé : elle a intégré récemment les ergothérapeutes, les psychologues volontaires et les psychomotriciens.

Les délégués de l'Assurance Maladie (DAM) et les délégués numériques en santé (DNS), interlocuteurs privilégiés des professionnels de santé, ont contacté et accompagné 2 469 professionnels de santé au travers de 18 campagnes sur des thèmes tels que : la convention médicale, la convention pharmacie, la poly médication, les outils numériques, le transport, la prescription de biologie, Mon soutien psy, mon bilan prévention.

Aide à l'emploi d'un assistant médical

Fort enjeu pour l'Assurance Maladie et inclus dans la convention médicale, le dispositif d'aide à l'emploi d'un assistant médical poursuit sa progression sur le territoire.

=> 141 médecins en ont bénéficié : l'objectif est une amélioration de la prise en charge des patients tout en donnant au praticien un gain de temps pour se concentrer sur sa plus-value médicale.

La refonte de la stratégie nationale d'intervention de l'Assurance Maladie auprès des établissements de santé a pour objectif de la positionner auprès des établissements de santé dans une posture d'accompagnement gradué et d'offre de services.

La visite annuelle en établissement de santé (VAES) en est le point d'entrée pour impulser et coordonner cette offre de services. Elle permet de discuter avec l'établissement et de formaliser un accord de principe pour les visites des différents services ou pôles concernés, de la commission médicale d'établissement (CME).

En 2024, 5 établissements hospitaliers ont été accompagnés dans ce cadre. En 2025, cette offre se poursuit dans 2 structures.

Mon espace santé

Mon espace santé (MES), un carnet de santé numérique vraiment très utile !

Le déploiement de MES en 2024 est à marquer d'une pierre blanche : les professionnels de santé ont alimenté 3,9 millions de documents de santé, soit 3,5 fois plus qu'en 2023. Ils peuvent ainsi consulter le carnet de santé de 98 % des Réunionnais sur leur logiciel pour une meilleure coordination des soins.

De nombreuses actions ont été réalisées en continu auprès des Réunionnais à travers les salons, les accueils de la CGSS, les pharmacies, les associations de patients (France assos santé), les hôpitaux, ...

180 000 Réunionnais ont activé Mon espace santé et peuvent donc accéder en mode très sécurisé à leurs données médicales.

Déployer une stratégie ambitieuse de lutte contre la fraude

La CGSS poursuit ses opérations de contrôle et renforce sa mobilisation contre toutes les formes de fraude, afin de garantir une gestion rigoureuse des fonds publics et de préserver les droits des assurés.

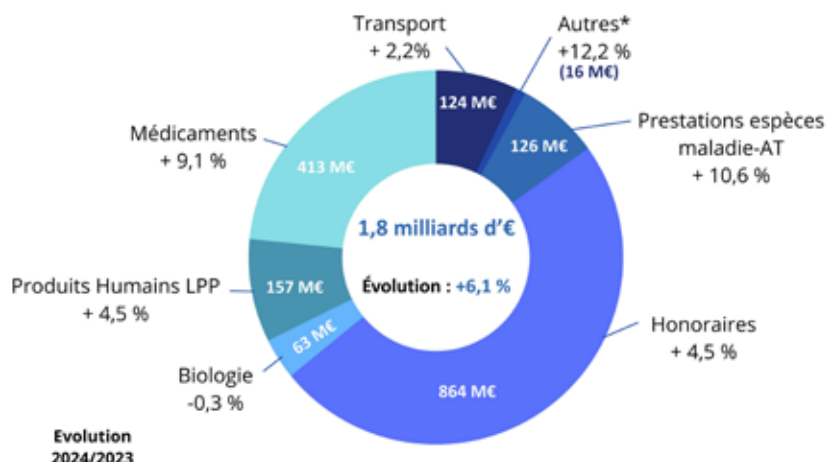
En 2024, les contrôles menés dans le champ de l'Assurance maladie ont permis de notifier **plus de 8 millions d'euros d'indus**, résultant notamment d'anomalies liées à la facturation des prestations de santé (transmission de pièces justificatives manquantes, paiements multiples, etc.).

Au-delà des sommes déjà indûment versées, dites **préjudices subis** – qui s'élèvent à **5 428 964 euros** pour l'assurance maladie en 2024, l'action de la CGSS a également permis d'anticiper et de bloquer des tentatives frauduleuses, évitant ainsi des pertes financières supplémentaires. Ces **préjudices évités** représentent **2 738 163 euros pour l'Assurance maladie** et **1 008 047 euros pour l'Assurance retraite**.

Ces résultats illustrent l'efficacité des dispositifs de contrôle mis en place : ils permettent non seulement de corriger les irrégularités constatées, mais aussi de prévenir de nouveaux détournements de ressources, en protégeant durablement les moyens consacrés à la solidarité nationale.



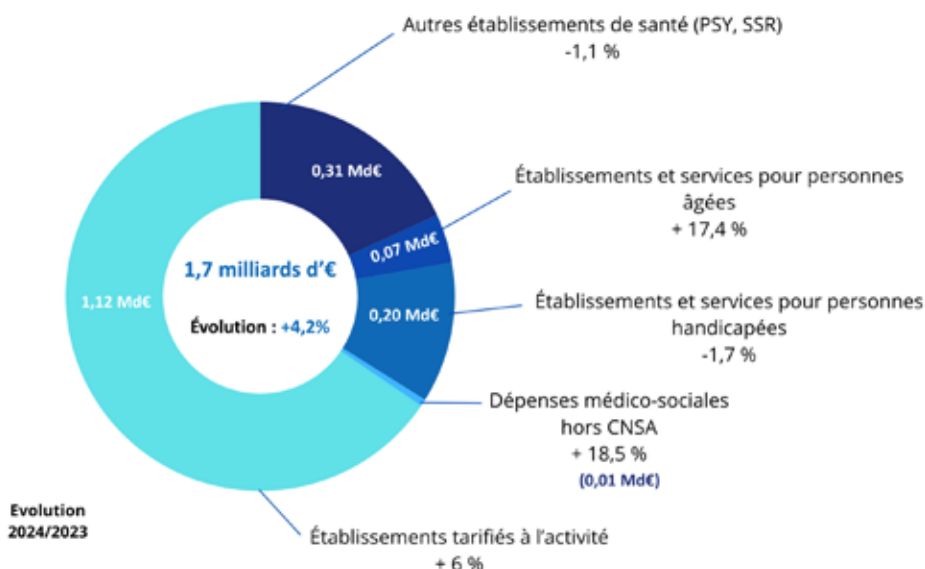
Soins de ville



*Autres prestations en nature, Aide à la télétransmission, prise en charge des cotisations des PAM

4 milliards de prestations maladie versées en 2024 (+5,8 % par rapport à 2023)

Soins en établissements



923 933



assurés et ayants droits, dont 364 176 assurés à la C2S, contre 366 898 en 2023.

8 253



professionnels de santé, contre 8006 en 2023

24 513 981



Feuilles de soins électroniques traitées en soins de ville



368 723

avis d'arrêt de travail soit + 2 % par rapport à 2023

10 801



déclarations d'accidents de travail (DAT) soit + 6 %

71



DAT pour le régime agricole soit + 5,9 %

252



dossiers AMEXA (exploitants agricoles) soit + 26 %



Préjudice évité :

1 008 047 euros

taux d'atteinte objectif CPG = 133 %

Préjudice constaté :

138 063 euros

taux d'atteinte objectif CPG = 108 %

Fraude Retraite



Préjudice subi :

5 428 964 euros

taux d'atteinte objectif CPG = 104 %

Préjudice évité :

2 738 163 euros

taux d'atteinte objectif CPG = 182 %

Fraude Maladie



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



Avec le transport médical
partagé, ça roule mieux pour
notre système de santé.

En acceptant le transport partagé :

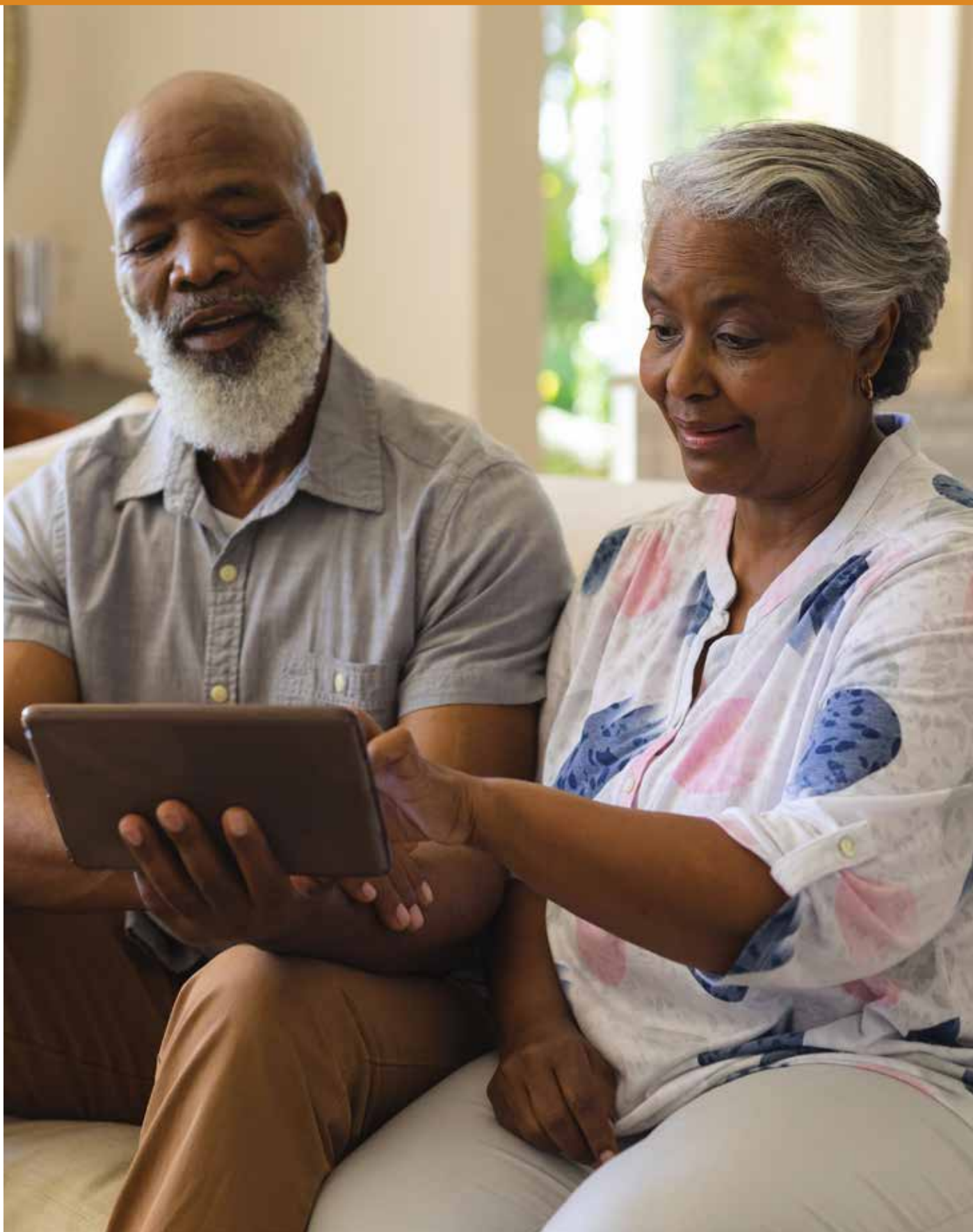
- vous n'avancez pas les frais
- vous aidez notre système de santé à faire des économies
- vous faites un geste pour la planète

Notre système de santé,
c'est aussi à chacun d'en prendre soin.

Retrouvez tous les bons réflexes sur ameli.fr



Direction retraite et action sociale





Soutenir les parcours de retraite et favoriser un vieillissement en santé à La Réunion

Dans un contexte démographique en forte évolution, la Direction Retraite et Action Sociale (DRAS) de la CGSS de La Réunion joue un rôle de premier plan. L'île compte aujourd'hui plus de 165 000 retraités, et près de 1 Réunionnais sur 5 a 60 ans ou plus. Cette dynamique, qui s'intensifie d'année en année, transforme profondément la nature des besoins exprimés : accompagnement des démarches retraite, accès aux droits sociaux, soutien face à la perte d'autonomie, lutte contre l'isolement, ou encore aménagement de l'habitat.

Face à ces enjeux, la DRAS agit à la fois comme **gestionnaire des droits retraites** et comme **opérateur social au service du bien vieillir**, avec un souci constant de proximité, d'adaptabilité et d'innovation.

Ce que nous avons accompli en 2024

I. Consolider les ressources humaines et les process métiers

L'année 2024 a été marquée par une stabilisation des effectifs d'encadrement, qui a permis de mieux piloter les plans d'action, de renforcer le suivi des objectifs et d'appuyer les équipes dans les périodes de tension. Le département Carrière a poursuivi ses efforts de fiabilisation des données, notamment pour les carrières longues, en s'appuyant sur des collaborations renforcées avec France Travail. Cette coordination est essentielle pour sécuriser les reconstitutions de parcours professionnels complexes, particulièrement fréquents à La Réunion.

2. Donner la priorité aux prestations essentielles

L'instruction des prestations retraite cœur de métier – pensions de retraite, pensions de réversion et allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) – a été priorisée tout au long de l'année. Grâce à une nouvelle clé de répartition entre les agences de Saint-Denis et de Saint-Pierre, les flux ont pu être mieux équilibrés. Cette réorganisation a contribué à limiter les retards, même si une part des délais reste impactée par des régularisations anciennes et des réclamations complexes. Un plan de résorption des stocks est en cours, avec des objectifs ciblés pour 2025.

3. Lutter contre le non-recours aux droits

La DRAS s'est engagée activement dans la détection des situations de non-recours, en particulier auprès des personnes âgées percevant encore le RSA au-delà de 67 ans. Une politique volontariste menée en partenariat avec la Préfecture, la CAF et le Conseil départemental, a permis de réorienter ces publics vers leurs droits à l'ASPA. Ce type d'intervention interinstitutionnelle incarne la volonté de mieux articuler les politiques sociales locales et les prestations nationales.

4. Monter en compétence pour renforcer la qualité

Le déploiement du plan de formation national SYRCA a permis à de nombreux agents de se former aux nouvelles procédures, à la maîtrise des applicatifs et à la gestion des cas complexes. Grâce à une solidarité technique avec plusieurs CARSAT métropolitaines, 10 % de la production annuelle a pu être absorbée via des missions d'entraide. Cette montée en compétence collective est un levier essentiel pour anticiper l'augmentation continue du nombre de dossiers.

Accompagner le bien vieillir : une dynamique sociale territorialisée

Le pôle social de la DRAS joue un rôle de coordination des actions en faveur du vieillissement actif, de la prévention de la perte d'autonomie et de l'amélioration des conditions de vie des retraités.

En 2024, plusieurs actions structurantes ont été menées :

- Un **diagnostic territorial** a été lancé pour préparer le prochain **schéma directeur 2025**, en identifiant les besoins prioritaires et les zones sous-dotées.
- Le règlement intérieur de la **Commission d'Action Sanitaire et Sociale (CASS)** a été modernisé afin de clarifier les critères d'éligibilité et d'orienter les aides vers les projets à fort impact social.
- L'offre **OSCAR** (orientée sur la santé et le bien-être des seniors) a été diffusée plus largement, en complément des ateliers **Zastuces pour bien vieillir** et du programme **BAR** (Bienvenue à la retraite), déjà bien implanté sur l'île.
- Le dispositif de **dossier unique d'aide à l'autonomie** a été généralisé, facilitant l'accès à l'aide pour l'adaptation du logement et les soutiens à domicile.
- Un travail de fond a également été mené sur le soutien à l'**habitat intermédiaire**, en lien avec les collectivités, pour proposer des alternatives à la vie en établissement.

Ces actions illustrent une volonté claire : répondre aux besoins de terrain avec des solutions concrètes, co-construites et territorialisées.

Nos priorités pour 2025

I. Des services simples, accessibles et proches

L'objectif est de simplifier au maximum l'accès aux droits retraite. Cela passera par le renforcement de l'offre de services en ligne et le développement de services de proximité.

2. Une qualité renforcée dans le traitement des dossiers

La fiabilisation des données et la réduction des délais de traitement restent des priorités. Une convention renouvelée avec France Travail est prévue pour améliorer les échanges de données. En parallèle, la dématérialisation du contrôle des pièces justificatives est en cours de développement.

3. Une performance responsable

La direction souhaite allier performance de gestion et responsabilité environnementale. La poursuite de la dématérialisation du traitement des dossiers de bout en bout fait partie des leviers identifiés.

4. Une prévention renforcée de la perte d'autonomie

Les programmes de prévention soutenus par les conférences des financeurs seront prioritairement déployés. La DRAS souhaite également créer des passerelles entre aides individuelles et collectives, pour mieux accompagner les parcours de vie.

5. Des partenariats élargis et innovants

L'ambition est de faire émerger des projets territoriaux innovants, en lançant des appels à projets avec les bailleurs sociaux. Une première expérimentation a déjà été lancée en 2024 et servira de base pour un déploiement élargi.

Conclusion

La Direction Retraite et Action Sociale est pleinement mobilisée face au défi du vieillissement à La Réunion. Les actions engagées en 2024 ont permis de poser les fondations d'un accompagnement plus fluide, plus juste et plus proche, adapté à un territoire où les inégalités d'accès aux droits et les fragilités sociales exigent une réponse collective.



Chiffres clés régime général



 **73,7 ans**
âge moyen d'un retraité du régime général

 **111 058**
retraités du régime général dont **6 128** pensions de réversion seules

 **1,1 milliards d'€ de prestations versées** (régime général)

 **1 208 €**
montant moyen de pension de droit personnel perçu par un assuré à la carrière complète au régime général

Allocation de solidarité aux personnes âgées



 **24 191**
bénéficiaires d'ASPA en 2022 (+ 8,9 % vs 2023)

 **4 751**
demandes d'ASPA (+29,1 % vs 2023)

21,7 % de retraités bénéficiaires d'ASPA à la Réunion, c'est **5,6 fois supérieure** à celle de la France hors DOM.

Action sociales

1 396

aides financières individuelles maladie

116

aides financières individuelles vieillesse

1 025

Travailleurs Indépendants ont bénéficié d'une aide

359

prestations REMADOM
(retour au maintien à domicile dans le cadre de la maladie)

31

Prestations supplémentaires facultatives

94

rémunérations de prestataires habitat

69


Gratifications centenaires

891

Évaluations des besoins à domicile

2

initiatives pour le Développement des Résidences Autonomie (IDRA)

968

plans d'aide en faveur des retraités (Plan d'Actions Personnalisé – PAP et Offre de services pour l'accompagnement de ma retraite – OSCAR) dont **13** aides au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH)

Direction du recouvrement et des affaires juridiques

La CGSS, à travers sa direction recouvrement et affaires juridiques (DRAJ), s'est fortement investie en 2024 en faveur de l'accompagnement des usagers, et ce à chaque étape de la vie de leurs entreprises (de la création à la cessation d'activités). L'année 2024 a été marquée par la bonne performance de la Caisse générale dans le domaine de sa gestion des crédits, avec un taux de comptes créditeurs de 2,57% et par une bonne dynamique de réduction de son taux de reste à recouvrer ; celui-ci atteignant 6% fin 2024 (vs 7,3% fin 2023).





I. Contrôle comptable d'assiette et lutte contre la fraude

Le contrôle comptable d'assiette

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion 2023-2027, la CGSS Réunion a engagé une évolution majeure de sa stratégie de contrôle, en recentrant son action sur une approche fondée sur les risques. La CGSS souhaite en effet gagner en efficacité en ciblant les situations à fort enjeu. Cette nouvelle orientation se traduit par une priorisation des entreprises présentant les risques les plus élevés d'erreurs ou de manquements, ainsi que les enjeux financiers les plus significatifs.

Les premiers résultats observés en 2024 confirment la pertinence de cette stratégie. Malgré une baisse de 23 % du nombre de contrôles comptables d'assiette, la CGSS a réussi à dépasser les cibles fixées par son contrat pluriannuel de gestion (CPG).

Si l'amélioration de la performance du recouvrement reste un objectif majeur, l'accompagnement des entreprises est également une priorité de la CGSS. Dans ce cadre les inspecteurs du recouvrement ont animé **une séance d'information sur les exonérations LODEOM (Loi pour l'ouverture et le développement économique de l'Outre-mer)** à destination des adhérents du MEDEF, et ont procédé à l'analyse préalable de **185 accords d'épargne salariale** et réalisé des **visites-conseils**.

Lutte contre la fraude :

Le tissu économique de la Réunion repose majoritairement sur des TPE-PME actives dans des secteurs variés dont certains particulièrement touchés par le fléau du travail dissimulé. La CGSS, garante du modèle de protection sociale, a fait de la prévention et de la lutte contre le travail dissimulé l'une de ses priorités. Elle promeut également la prévention du travail dissimulé. Cette approche vise à sensibiliser les entreprises tout en

contrôlant leur respect de leurs obligations sociales. En 2024, le nombre d'actions de lutte contre le travail dissimulé a connu une hausse de **20 %**, traduisant une mobilisation renforcée. Ces résultats sont le fruit d'une coopération étroite avec les autres services de l'État, notamment dans le cadre des comités opérationnels départementaux anti-fraude (CODAF). La CGSS a également été pleinement engagée dans les opérations «Place Nette», contribuant à une action coordonnée avec les forces de l'ordre sur le terrain.

Par ailleurs, des efforts accrus ont été déployés à l'encontre des donneurs d'ordre ne respectant pas leur obligation de vigilance (cf. contrôle de la validité des attestations de vigilance des entreprises candidates à des marchés) au travers des procédures de **solidarité financière**. Ces dernières permettent de garantir l'équité de traitement entre les entreprises et d'améliorer le niveau de recouvrement des cotisations sociales.

2. Appui au pilotage

4 numéros StatUR, disponibles sur le site cgss.re ont traité en 2024 des thématiques relatives aux effectifs salariés du secteur privé, ...

Par le truchement de cette publication, la CGSS a traité les thématiques suivantes : les **effectifs salariés** du secteur privé, la **masse salariale** et le **salaires moyen par tête**, ainsi que les embauches (dans le secteur privé). A partir du Stat'Ur du 2e trimestre 2024, **les taux d'impayés** et les **procédures collectives** (connues des Urssaf) ont également été rajoutés.

3. La gestion des comptes des cotisants

La gestion des comptes du régime général

Dans le cadre de la gestion des comptes des cotisants, la CGSS a su maintenir sa dynamique d'amélioration continue avec la poursuite des plans d'actions visant à l'optimisation de la gestion des stocks et des crédits.

Cette démarche globale est porteuse et contribue à l'amélioration des performances de la Caisse générale tant en termes de délais de réponses aux sollicitations qu'au niveau du recouvrement effectif des cotisations sociales.

Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée des actions d'aller-vers auprès de différents publics (employeurs, exploitants agricoles nouvellement installés, primo-débiteurs...).

Sur le volet déclaratif, la CGSS a poursuivi sa démarche de fiabilisation des déclarations sociales, notamment à travers :

- la mise en place de nouveaux contrôles, et
- l'accompagnement renforcé des employeurs de plus de 250 salariés présentant des anomalies récurrentes.

Cet enjeu de fiabilisation est stratégique. Il confère à la CGSS un rôle central dans le dispositif de **solidarité à la source**, fondé sur les données issues de la **déclaration sociale nominative (DSN)**.

C'est ainsi que depuis octobre 2024, les services de la CGSS prennent en charge le traitement des signalements effectués par les assurés via **le portail national des droits sociaux (PNDS)**. Cette nouvelle mission contribue directement à la **fiabilisation des revenus déclarés**, essentiels au calcul de prestations telles que **l'aide personnalisée au logement et le revenu de solidarité active** versés par les caisses d'allocation familiale.

Sur le volet de la gestion administrative, la CGSS a eu à cœur de participer aux chantiers nationaux impulsés par l'Urssaf Caisse nationale.

La gestion des comptes des travailleurs indépendants

L'activité de ce secteur s'est portée essentiellement sur la réduction du stock de crédits : tout au long de cette année 2024, un effort particulier a été fait par les équipes de la CGSS dans le domaine du traitement des avoirs et des demandes de remboursement.

A partir du mois d'octobre 2024, la CGSS est devenue, au niveau national, la caisse la plus performante du réseau recouvrement en termes de gestion des comptes créditeurs (avec un taux de **1,24 %** contre une moyenne

nationale à 3,03 %). La CGSS Réunion a d'ailleurs été sollicitée par d'autres Urssaf afin de faire part de ses bonnes pratiques en la matière.

Le stock de dossiers WATT dans le domaine de la gestion des comptes des travailleurs indépendants est également en nette diminution sur cette année 2024.

4 Le recouvrement des cotisations agricoles

Sur le volet agricole, la CGSS a mené des actions en faveur de la modernisation de ses services et de l'efficacité de son recouvrement, telles que :

- La promotion des services en ligne à destination des exploitants agricoles,
- Les efforts de professionnalisation de la gestion de la relation clients,
- La poursuite de l'accompagnement des équipes de la CGSS par celles de la Mutualité sociale agricole (MSA) du Limousin.

5 Le recouvrement amiable et forcé (RAF)

L'activité du secteur RAF a été soutenue au cours de l'année 2024, après la reprise du recouvrement début d'année 2023.

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises en difficulté, la CGSS a maintenu la priorité donnée au traitement des demandes de délais formulées par les usagers. Cette priorité s'est traduite par différentes actions fortes, qui ont permis d'accorder **8 289** délais en 2024 pour un montant global de **192 millions d'euros**.

Les services du RAF de la CGSS ont également participé à différentes manifestations afin de mettre en avant l'accompagnement de la Caisse générale vers les entreprises en difficulté : participation aux actions de l'Ordre régional des experts comptables, interventions dans les manifestations organisées par les organisations patronales.

Par ailleurs, la CGSS a été sollicitée en 2024 par l'Urssaf Caisse nationale afin d'intervenir dans le domaine de la validation des traitements informatiques pour l'ensemble des départements d'Outre-mer (DOM), y compris sur les traitements concernant les praticiens auxiliaires médicaux (PAM), en tant que **centre de gestion des PAM** des DOM.



6. Les affaires juridiques

Dans le domaine des affaires juridiques, la CGSS a eu en 2024 une activité riche et s'est distinguée à travers :

La production de rescrits sociaux :

- 19 demandes de rescrits et
- 4 questions juridiques complexes

La sécurisation juridique :

64 lettres d'observations : **45** dossiers de contrôle comptable d'assiette (CCA) et **19** dossiers Lutte contre le travail illicite (LCTI), **5** réponses à observations.

Les activités supra ont permis de faire émerger **231** motifs de redressement pour un enjeu financier de **11 398 302 €** pour les lettres d'observation et de **2 467 396 €** pour les réponses à observations.

Les activités du Pôle expertise juridique

L'année 2024 a été marquée par une augmentation des dossiers à traiter par les commissions de recours amiable (CRA) de la CGSS (dans les domaines de l'assurance maladie, de l'assurance retraite et du recouvrement) et par les agents en charge du contentieux juridictionnel. Cette dynamique est en lien direct avec la reprise du recouvrement contentieux mais également avec l'augmentation des contrôles et la liquidation des dossiers de demande de retraite, en plus grand nombre.

Si le contentieux juridictionnel relatif aux prestations, notamment assurance maladie, restent stables, le contentieux recouvrement reprend le rythme d'avant la période de la crise sanitaire, période de suspension du recouvrement forcé des cotisations de nos usagers.

La CRA assurance maladie poursuit sa dynamique forte en termes de dossiers entrants, le nombre de dossiers progresse chaque année depuis 2020, en lien, notamment, avec les plans de contrôle mis en œuvre. Les contestations retraite sont également en augmentation (**+ 10 %** par rapport à 2023) et traitées en majorité dans le cadre d'un **pré-contentieux**.

Le recours contre tiers

Le service en charge du recours contre tiers (RCT) poursuit des actions pour obtenir le remboursement de frais de santé servis par l'Assurance Maladie auprès des tiers responsables, des assurances et des personnes qui ne sont pas couvertes par une assurance.

Il s'agit principalement de frais engagés suite à un accident de la route, à des coups et blessures volontaires, à des accidents médicaux et autres ...

Chiffres clés RCT 2024 :

• **5 705** dossiers en gestion

• **11 224 929, 19 €** ont été recouverts en 2024.

Ce volume financier illustre la bonne dynamique engagée par la CGSS dans le domaine du RCT (**+2M d'euros** par rapport à 2023).

Données clés en matière de recouvrement des cotisations sociales (données au 31/12/2024)

Le contrôle comptable d'assiette



Lutte contre la fraude



Les activités du Pôle expertise juridique

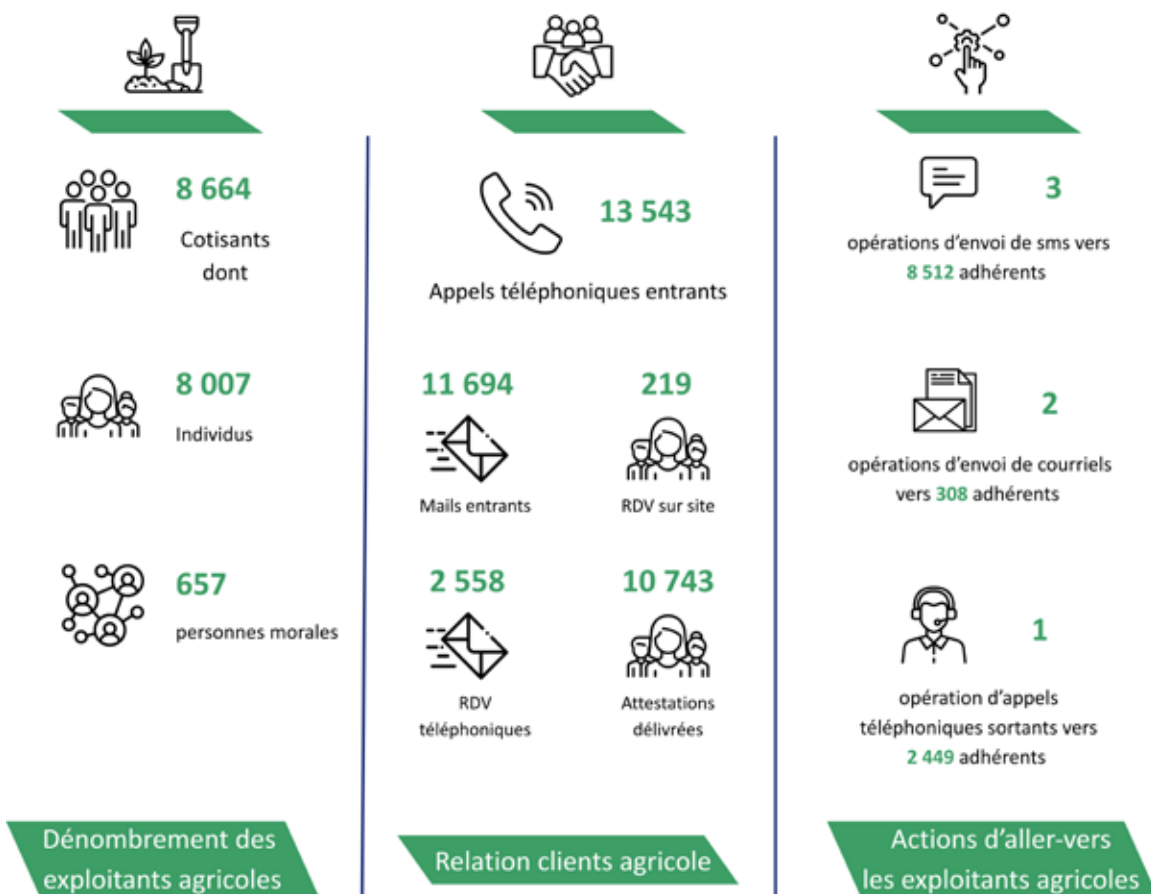


Recouvrement de cotisations d'entreprises du régime général et des travailleurs indépendants





Chiffres clés RECOUVREMENT AGRICOLE



Direction prévention des risques professionnels

La branche AT/MP assure les salariés victimes d'un accident du travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle. La prévention constitue l'un des trois métiers de cette branche, aux côtés de la tarification et de la réparation. C'est ce volet que la Direction de la Prévention des Risques Professionnels met en œuvre localement, en lien avec les orientations nationales. Une stratégie de prévention adaptée aux réalités du tissu économique local, à ses contraintes, mais aussi à ses leviers d'innovation et d'engagement





Agir au service de la santé au travail sur notre territoire

La DPRP organise son action autour de plusieurs axes :

- **Prévenir les risques dans les entreprises**, en ciblant certains secteurs et certains risques. Cela passe par des conseils techniques, des visites sur site, des diagnostics, et des aides à l'investissement pour améliorer la sécurité.
- **Accompagner les employeurs**, dans leurs démarches de prévention pour qu'ils l'intègrent dans leurs décisions et leur fonctionnement avec l'objectif de faire baisser la sinistralité.
- **Renforcer une culture durable de la prévention**, en développant les partenariats avec les acteurs locaux (branches professionnelles, services de santé au travail, institutions), en formant les relais de terrain et en informant largement les entreprises.

Ces actions s'inscrivent dans deux cadres stratégiques nationaux :

- La **Convention d'objectifs et de gestion 2023-2028** de la branche AT/MP pour le régime général, qui fixe des priorités fortes : prévention ciblée, amélioration de la qualité de service, accompagnement renforcé, et efficacité des moyens mobilisés.
- Le contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion **2021-2025** pour le régime agricole conclu avec la CCMSA, qui engage la DPRP dans une dynamique de prévention, centrée sur les troubles musculo squelettiques, le risque chimique, les machines, et la formation des exploitants.

Une équipe experte et engagée

La DPRP s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire coordonnée par l'Ingénieur Conseil Régional. Elle comprend :

- **9 professionnels de terrain** (1 ingénieur, 8 contrôleurs de sécurité),
- **5 agents administratifs**, dont 1 cadre, en appui au pilotage, à la gestion des aides et au suivi des actions.

L'un des enjeux de la DPRP est d'**optimiser ses ressources** internes, en structurant une organisation agile, capable de répondre rapidement aux priorités et d'investir dans les compétences de ses équipes.

Des actions concrètes sur le terrain en 2024

En 2024, la DPRP a renforcé sa présence auprès des entreprises et des partenaires :

- **1 000 interventions directes** ont été réalisées au sein des entreprises, représentant 40 % de l'activité des contrôleurs de sécurité.
- **Des actions collectives** ont été menées avec les branches professionnelles, les chambres consulaires, la DEETS, l'ARACT et les services de santé au travail, représentant 12 % de l'activité.

Un dialogue constant avec nos instances

La stratégie et les résultats de la DPRP sont partagés avec les instances de gouvernance de la CGSS :

- **La Commission Régionale AT/MP (CRATMP)** s'est réunie 4 fois en 2024.
- **Le Comité Technique Régional (CTR)** a suivi l'activité lors de 3 réunions.
- **La Commission Paritaire Permanente (CPP)** a tenu 4 séances pour suivre les injonctions et majorations.

Des résultats au rendez-vous

L'efficacité des actions menées se reflète dans le taux d'atteinte des objectifs CPG :

94,9 % des objectifs atteints en 2024 (646 points sur 680), un résultat qui témoigne de l'engagement des équipes et de la pertinence des interventions.

Nos chiffres clés

Direction prévention des risques professionnels / Focus 2024 et réalisé en 2023

					
2023	16	589 429 €	590 049€	12	
2024	20	651 548 €	394 527 €	25	
	Contrats de prévention	Contrats signés	Engagements	Subventions Prévention TPE	Injonctions

Le score CPG de la Direction de la Prévention s'établit à 94,9 % (646 points sur 680 en 2024)



PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Un module de formation/sensibilisation e-learning pour les chefs d'entreprise

*Vous êtes convaincu
que la santé de votre
entreprise passe par
celle de vos salariés ?*

*Vous voulez prévenir
les RPS mais ne savez
pas comment vous y
prendre ?*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Initier et piloter un projet de prévention
- Cadrer les démarches de prévention
- Mesurer les enjeux vis-à-vis de la performance
- Identifier les spécificités liées à la démarche de prévention des RPS

POUR VOUS INSCRIRE > formation-prev.fr/cgssreunion

Auto-formation : en ligne, gratuite, conçue par la CARSAT HDF et développée par AUDACE

Prérequis nécessaires : avoir suivi en amont la formation «s'engager dans la démarche de prévention des risques professionnels»
[auto-formation à destination des dirigeants]

Direction de cabinet





La relation partenariale

Le pôle partenariat, conformément à sa feuille de route et en s'appuyant sur son expérience acquise depuis ces cinq dernières années, s'est attelé à renforcer la qualité des relations partenariales existantes. Ainsi, les 300 conventions en cours ont été analysées afin d'en identifier toutes les potentialités et proposer des avenants.

Par ailleurs, en 2024, 19 conventions ont été signées, dont 12 impulsées par le Pôle Partenariat avec pour la plupart d'entre elles, des acteurs de l'écosystème entreprise ou travailleur indépendant.

L'accent a particulièrement été mis sur la lutte contre la fraude et le travail dissimulé dans les secteurs des travaux paysagers, de l'évènementiel mais aussi avec la DGFiP. En parallèle, la CGSS s'inscrit dans sa politique d'aller vers et de prise en compte des difficultés psychologiques des chefs d'entreprise dans leur quotidien en signant une convention d'accompagnement avec l'APESA (association d'Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë). Notons également début décembre 2024, une convention-cadre avec la commune et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du Tampon qui entérine la volonté de la CGSS de poursuivre son travail au plus près de la population réunionnaise, avec l'appui d'acteurs qui comptent dans l'action d'hyperproximité.

Côté évènements, la caisse générale de sécurité sociale (CGSS) marque sa présence en répondant aux nombreuses sollicitations de ses partenaires, ex : les Jeudis du Droit ou Dimanche O Barchois pilotés par le CCAS ou la commune de de St Denis ou encore, les ateliers Retraite pour les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) pilotés par les Territoires d'actions sociales du Conseil départemental. Son approche évolue fortement et ce depuis l'an dernier en proposant de nouvelles rencontres à ses partenaires ou aux publics qu'elle a en commun avec eux, grâce à :

-L'atelier interconnaissances ou Interco

Ce temps de rencontre organisé tous les semestres est destiné aux partenaires qui ont signé une convention avec la CGSS. Autour d'une thématique prédéfinie chacun intervient pour présenter ses missions et ses dispositifs. Cela présente l'avantage de mieux se connaître et se comprendre et ainsi, « d'abattre les barrières » entre les intervenants dans l'accompagnement d'un public commun.

Initialement dédié aux nouvelles conventions, le dispositif s'est élargi pour fonctionner à partir d'une thématique et des acteurs pouvant y être attachés,

- la matinée CCAS ou Passerelles

Lancée au cours de l'année 2023, ce temps de rencontre offre la possibilité aux participants, outre de fluidifier leurs relations par l'interconnaissance, de pouvoir bénéficier des conseils, bonnes pratiques, précisions réglementaires apportées par les experts de la CGSS,

- et le dernier né, Pass Santé ou Matinée des Pass

Une rencontre autour de thématiques ou problématiques intéressant les permanences d'accès aux soins – PASS, qui sont au cours de l'accès aux droits et aux soins dans les établissements de santé. Pour 2024 : l'AME, la PUMA et la C2S.

L'Observatoire économique, social et des fragilités

L'observatoire contribue à renforcer notre connaissance du territoire en proposant aux collaborateurs de la caisse générale de sécurité sociale (CGSS) :

- Des portraits socio-économiques territoriaux actualisés annuellement. Ces portraits décrivent une région selon plusieurs axes (démographie, habitat, jeunesse/formation, emploi/activité, niveau de vie/précarité, accès aux soins, offre de soins libérale et coordonnée...). Sont dressés : un portrait régional, des portraits intercommunaux et communaux.

- Des portraits de grands groupes réalisés en collaboration avec la direction du Recouvrement. Ils permettent de mieux appréhender l'histoire, le poids économique, la sinistralité ou la situation vis-à-vis de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale (l'Urssaf) de ces grandes entreprises.

- Des portraits de personnalités politiques, introduits en 2024. Ces présentations s'articulent principalement autour de thématiques portées par ces personnalités, thématiques liées à la protection sociale.

En appui du déploiement de la stratégie éditoriale de la CGSS, l'observatoire a co-animé 3 réunions du comité éditorial et a contribué à la réalisation de 4 numéros du bulletin CGSS@NEWS :

- Le #7 consacré à l'accompagnement des exploitants agricoles,

- Le #8 relatif aux missions de la CGSS en matière de lutte contre la fraude ou contre le travail dissimulé,

- Le #9 qui présente la politique d'action sociale de la CGSS,

- Le #10 qui décrit le modèle CGSS, un modèle multi-branches en outre-mer, aux service des assurés sociaux.

L'observatoire œuvre pour la réalisation de publications institutionnelles :

- Les « chiffres clés de la CGSS en 2023 »,

- Les « chiffres clés sur la santé et la Sécurité au travail en 2022 »

En complément de ces publications, ont été proposés :

- Un suivi mensuel de la situation locale des remboursements de soins du régime général,

- une revue d'actualités socio-économiques So Eco ayant pour finalité de partager des publications institutionnelles ou extra muros, traitant de sujets d'intérêt commun.

Enfin, nous restons engagés auprès de partenaires tels que :

- Santé Publique France Océan indien en participant au dispositif local de veille sanitaire avec l'envoi chaque semaine, des données de consultations des généralistes, des pédiatres et des médecins sentinelles.

- La Chambre d'agriculture en mettant à disposition une fois par an des statistiques utiles à l'organisation de réunions de la chambre consulaire avec les exploitants agricoles.

La responsabilité sociale des organisations (RSO)

La CGSS Réunion a entamé une nouvelle démarche de responsabilité sociale des organisations (RSO) qui se veut plus collaborative et tournée vers la transition écologique.

Elle s'est dotée en juin 2024 d'une comitologie dédiée avec une chefferie de projet rattachée à la Direction de cabinet.

De cette nouvelle impulsion a découlé un état des lieux et la proposition d'un schéma directeur RSO (SDRSO). Ce SDRSO constitue notre feuille de route RSO /Transition écologique pour la durée de la COG* 2024-2027.

* Convention d'objectifs et de gestion

ZOOM sur l'Agricole

L'année 2024 a été marquée par la participation de la CGSS à l'élaboration des listes électorales pour le renouvellement des membres de la Chambre d'agriculture. Elle a ainsi siégé à la commission d'établissement des listes électorales pilotée par la Préfecture.

S'agissant de l'information du public agricole, la CGSS a poursuivi ses actions avec la Chambre d'agriculture (ex : matinée de la transmission agricole ou réunion d'information collective à la transmission), la FDSEA (ex : Journée internationale des femmes rurales), ou d'autres acteurs (ex : Agrofert'îles).



5 critères les moins satisfaisants



TOP 5 des critères les plus satisfaisants



Chiffres clés régime agricole



155,6 millions d'euros de prestations versées pour un montant de 9,4 millions d'euros encaissé.



SCP CANALE-GAUTHIER-ANTELME-BENTOLILA // RADIOLOGUE AKOUN // SCP ECORMIER ET MARTIN // SCP MERLE // SCP MALLARDE ET RULLIER // SCP MICHEL // BLOC PORTES SERVICE REUNION // SCI CLOS MAURY // ABYSS // FITGOOD // JACORAU // VITAL SPORT SANTE // SOFIPA // CYCLEA

EPHAD (13 sur l'île)

CLOVIS HOARAU // DE BOIS D'OLIVES // BRAS LONG // RAVINE BLANCHE // LE MOUTARDIER // SAINT FRANCOIS ASFA // ASTERIA // FABIEN LANAVE // LES LATANIERS // MARIE FRANCOISE DUPUIS // RESIDENCE AUDE // RES. LES ALIZES // RES. ST PIERRE



MAIRIE & CCAS



Caisse
Nationales
et structures
Nationales

34

Administrations
(fonctions
publiques)

119

Chèque santé



60

Associations

+1 en cours

APAP



13

Syndicats
professionnels
et fédérations



+1 en cours



CHRS AGNÈS SCHULER // LITS HALTE SOINS SANTÉ // CHRS LES JONQUILLES // CHAU CENTRE D'HÉBERGEMENT ET D'ACCUEIL D'URGENCE FLEUR D'EAU // MAISON RELAIS AXEL KICHENIN // AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE JEUNES // REUN // DSDEN // APAJH // ASSOCIATION RPC // SERVICE DE REMPLACEMENT/CAMSPIMS CHARLES ISAUTIER // RESIDENCE MEDICALISEE ASFA // WEB CUP // UDCCAS // ORS REUNION // ARCAT REUNION // GESARUN // MJC ST BENOIT // COMITE DEPARTEMENTAL GYM VOLONTAIRE // ASSOCIATION LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT // ACSSI // ACCASE // ADRIE // AMAFAR // CLAP // CŒUR SOCIAL 974 // CŒUR SOCIAL 975 // LA CROIX ROUGE FRANCAISE // CYBERUN // EDUCAPI // EPGV // LIRE DIRE ECRIRE // ORIAPA // OSTL // PRORESAP // VERTUSPORT // ALEFPA

adie



+1 en cours



Direction de la relation clients

Proximité, engagement, solidarité, innovation au coeur du quotidien des 150 collaborateurs de la direction relations clients. Conseillers au téléphone ou en accueil, volontaires de service civique, coordonnateurs accueil et téléphone, coordonnateurs qualité, conseiller accès aux droits, chargé de marketing, chefs de projets, médiateur, responsables, nous sommes tous mobilisés pour l'accès aux droits de tous les publics tant sur le champ de la santé, de la retraite, du recouvrement ou de l'agricole. Chaque jour, nous sommes fiers d'accueillir, d'informer, de conseiller et d'accompagner près de 4 000 Réunionnaises et Réunionnais.





Une Direction relation clients ouverte et innovante

En 2024, la direction relation clients a accueilli de nombreux partenaires pour partager son quotidien et ses fiertés (Mission nationale de contrôle, représentants de Caisses nationales, nouveaux collaborateurs d'institutions partenaires). Par ailleurs, des actions d'immersion réciproques ont été menées entre les équipes des accueils et celles de la Direction régionale des finances publiques.

Afin de mieux accompagner nos publics, les équipes d'accueil ont été formées par de nombreux partenaires pour renforcer la qualité de l'accompagnement (formation par la Fepem et France emploi domicile, sensibilisation par l'APESA sur l'accompagnement des chefs d'entreprise en grande détresse, formation par la MSA de Midi-Pyrénées sur le Service de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées). Attachée à répondre aux besoins des publics, la DRC a créé un escape game 100% péi immersif et ludique.

Vers de nouveaux parcours attentionnés

De nouveaux parcours adaptés à notre territoire tenant compte de la spécificité des usagers réunionnais ont été lancés.

Lors du Salon des seniors, le nouveau parcours des seniors a vu le jour sous l'enthousiasme des participants au grand jeu « questions pour un sénior » et de nos aînés informés dans les allées avec « Vanguék Roland ». Ce parcours continuera son épanouissement en 2025 avec une offre Paré pour ta retraite délivrée en atelier collectif.

En parallèle, le parcours pour les créateurs d'entreprise a été rénové et sera lancé en 2025 avec des animations ludiques à travers l'offre « Paré pour ton entreprise ».



La médiation interbranches

La CGSS a organisé en 2024 la Grande matinée des délégués du Défenseur des droits : un temps d'échanges avec les délégués territoriaux de la Défenseure des droits pour mieux se connaître et trouver ensemble des solutions.

Il est important que la fonction médiation renforce la confiance entre les différents publics et la CGSS en apportant une solution humaine et personnalisée aux litiges, tout en favorisant une amélioration continue du service public.

Une ambition forte : agir pour l'accès aux droits et l'égalité des chances de la jeunesse réunionnaise.

La Réunion est le troisième territoire le plus jeune de France avec un taux de pauvreté important. Consciente de cette réalité, la CGSS s'est mobilisée à travers plusieurs actions fortes :

- la création d'un comité de jeunes acteurs en santé dont l'objectif a été de donner la parole à un groupe de jeunes citoyens représentatifs de la diversité réunionnaise, afin d'apporter leur regard sur les différentes offres de services créés, comme par exemple l'offre « Paré pour ta santé ».
- des équipes engagées « les conseillers jeunes » : des conseillers d'accueils et téléconseillers qui sont partis à la rencontre des jeunes sur tout le territoire.
- une offre 100% péi : l'offre « Paré pour ta santé » : des animations collectives ont été réalisées sur toute l'île, afin de parler santé, prévention, création d'entreprise, départ en retraite, de manière ludique.

Engagé pour l'accès aux soins

La mission d'accompagnement aux soins a renforcé son action avec une sensibilisation par les conseillères de la MAS de toutes les équipes en lien avec les publics afin de détecter des situations de renoncement aux soins et de permettre de trouver des solutions. Les équipes des accueils téléphoniques, des accueils physiques, de la DRSM (direction régionale du service médical), du service social et des différents services de la direction santé ont été sensibilisés pour agir ensemble au service de l'accès aux droits. Une expérimentation a aussi été lancée avec une sensibilisation des équipes de deux agences de France Travail. En 2025, un renforcement de la sensibilisation des professionnels de santé et de nouveaux partenariats seront mis en place.

Ensemb, nous avans !

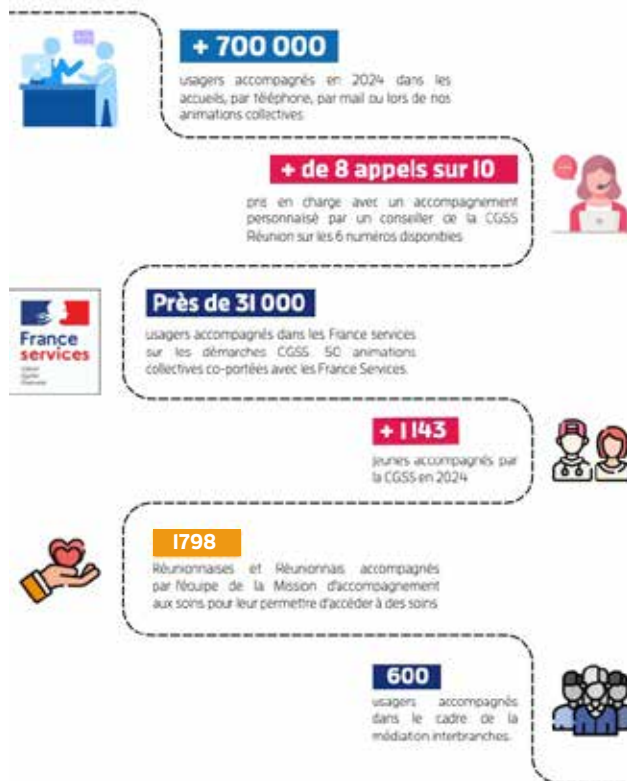
Pour rendre les services toujours plus accessibles, des actions d'entraide ont été engagées tout au long de l'année avec une volonté forte des collaborateurs à répondre aux besoins des réunionnais lors des pics de contacts.

Ainsi des conseillers d'accueil physique répondent aux usagers sur les lignes téléphoniques, ou des téléconseillers accompagnent les Réunionnais sur leurs démarches en ligne dans les accueils aux quatre coins de l'île, ou encore des téléconseillers de la plateforme cotisations ont participé au traitement des demandes de médiation.

Les plantes et l'art s'invitent dans les accueils

Végétalisation, cadre revisité, expositions temporaires égaillent depuis cette année les espaces d'accueil pour le plus grand plaisir de ses usagers et collaborateurs.

Chiffres clés 2024





**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



FAIRE SA DEMANDE DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE



Credit photo : Adobe Stock

AVEC L'APPLICATION AMELI C'EST FACILE !

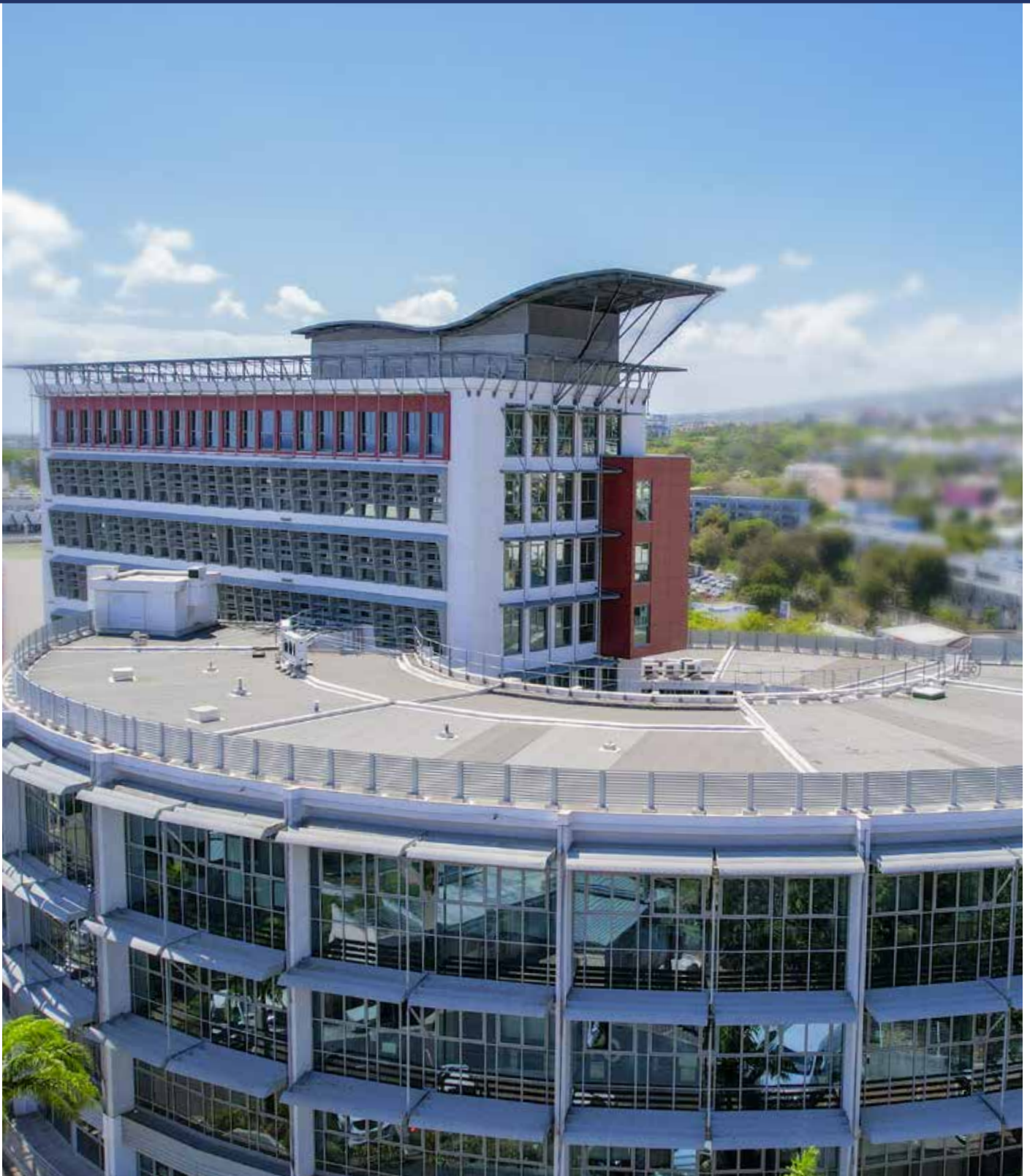
Faites votre demande sur
l'application ameli ou sur le site ameli.fr



ameli.fr

Direction ressources

La Direction des Ressources de la CGSS de La Réunion regroupe deux fonctions essentielles au bon fonctionnement de l'organisme : les **ressources humaines**, d'une part, et les **moyens généraux**, d'autre part. Elle accompagne les collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel, tout en veillant à fournir aux différentes directions les moyens matériels, logistiques et financiers nécessaires à l'exercice de leurs missions. En 2024, cette direction a poursuivi une trajectoire ambitieuse et équilibrée, en agissant sur deux fronts complémentaires : **l'humain et l'environnement de travail**. Elle a contribué à renforcer l'engagement des équipes et à sécuriser les conditions d'une action publique moderne, performante et durable.





La direction des ressources humaines : une organisation structurée au service des agents

La gestion des ressources humaines repose sur une organisation en **trois départements spécialisés**, permettant une prise en charge globale et cohérente des besoins des collaborateurs.

Le **premier département** assure la **gestion administrative du personnel**, la **paie**, la **production de données sociales**, ainsi que le **recrutement** et la **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**. En 2024, ses équipes ont accompagné les mouvements d'effectifs, les campagnes de recrutement et les mobilités internes. Elles ont également poursuivi le développement de la politique de formation, en veillant à maintenir un haut niveau de professionnalisation dans tous les métiers.

Le **second** s'attache à garantir des **conditions de travail favorables**. Il intervient sur les sujets de **télétravail**, de **santé au travail**, de **prévention des risques professionnels** et d'**amélioration des environnements de travail**. En 2024, plusieurs actions ont été menées pour continuer à structurer le télétravail et renforcer la qualité de vie au travail, dans un esprit d'écoute et d'adaptation aux besoins des équipes.

Créé en 2024, le **troisième département**, dédié aux **relations sociales**, pilote les échanges avec les **instances représentatives du personnel** et accompagne les **situations individuelles sensibles**. Sa mise en place doit permettre de mieux structurer le dialogue social et de sécuriser davantage nos processus de gestion des ressources humaines.

La direction des moyens généraux : accompagner, sécuriser, moderniser

Aux côtés de la fonction RH, la Direction des ressources assure également la gestion des **moyens généraux**, indispensables à l'organisation quotidienne des activités de la CGSS.

Le **service des achats et des marchés publics** a poursuivi sa réorganisation en 2024. Grâce à une montée en compétence des équipes, les procédures sont progressivement révisées, tout en intégrant des **critères de responsabilité sociale et environnementale** dans les consultations.

Les équipes en charge du **patrimoine immobilier** ont piloté plusieurs projets d'amélioration des bâtiments. Le **Grand Sud**, qui regroupera à terme en un lieu unique l'ensemble des sites Sud de la CGSS figure parmi les opérations majeures qui se sont poursuivies cette année. En parallèle, des travaux visant à réduire l'empreinte énergétique, comme le **relamping** (remplacement des éclairages par des LED), ont été menés sur plusieurs sites.

Les **services logistiques** ont continué à garantir la fluidité des opérations courantes (archives, fournitures, courrier, impression, etc.).

Une direction engagée au service de la performance collective

Au croisement de l'humain, des outils et des lieux de travail, la Direction des Ressources incarne une vision intégrée de la performance collective. À travers l'action quotidienne de ses équipes, elle contribue à créer les conditions d'un service public **agile, durable et humain**, au bénéfice des assurés et des partenaires de la CGSS de La Réunion.

Achats, Marchés Publics, Ordonnancement :



Archives, Économat, Imprimerie :



Chiffres clés



82,7 %

des agents ont bénéficié d'une action de formation
(objectif socle : 60 %)



43 370

heures dispensées



6,59 %

de la masse salariale consacrée à la formation

Formations



+ 73

recrutements d'agents en CDI

1 233

agents en CDI

77

agents en CDD

Effectifs



72 %

des collaborateurs sont des femmes



51

mobilités internes

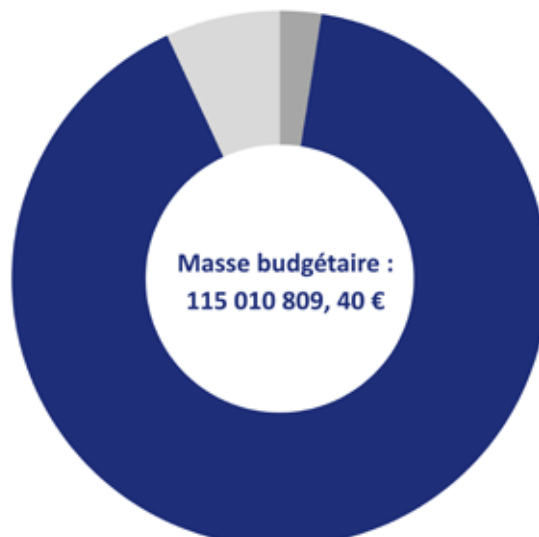


42

stagiaires accueillis (collège, CAP, BP, Université...)

Autres données

- Investissements 2.5 %
- Charges de personnels 90.60 %
- Autres comptes de fonctionnement 6.9 %



Direction comptable et financière

La direction comptable et financière (DCF) de la CGSS de La Réunion assure d'une part, les activités comptables et financières et d'autre part, le pilotage et la mise en œuvre des dispositifs de maîtrise des risques.





Fin mars 2024, **la nouvelle Directrice comptable et financière, Madame Ophélie Thiaw-Po-Une**, a pris ses fonctions. En mai 2024, l'équipe en charge du pilotage et de l'accompagnement dans la mise en œuvre de la maîtrise des risques a rejoint la DCF.

Au cours de l'année, et dans le respect des objectifs fixés par le Contrat pluriannuel de gestion (Cpg), la DCF a poursuivi son engagement dans l'amélioration de la qualité de ses processus comptables et financiers. Ainsi, pour la branche Recouvrement, l'indicateur de qualité du vidage a été atteint (91,46% pour une cible fixée à 89,10%). Cet indicateur garantit la gestion saine et sécurisée des processus financiers de la Caisse générale de Sécurité sociale (CGSS).

Pour la branche Retraite, le niveau de performance de l'indicateur de qualité de la production des dossiers retraite s'établit à 93,23% pour un objectif cible de 90%. Par ailleurs, le taux d'incidence financière a été de 0,52% permettant ainsi d'atteindre l'objectif cible. Les résultats qualité sont en progression significative sur 2024.

Les résultats de la maîtrise des risques et les travaux quotidiens réalisés par les équipes de la DCF ont permis aux comptes de l'ensemble des branches d'être validés pour l'exercice 2024. Ainsi, les comptes de l'Assurance Maladie et du Recouvrement ont été validés avec des observations. Ceux du régime agricole ont été validés sans observation et ceux de la branche Retraite ont été validés sans restriction. Des plans d'actions seront mis en œuvre en 2025 pour poursuivre la sécurisation du processus de validation des comptes de la CGSS dans une logique d'amélioration continue.



Des équipes engagées au service de l'activité

Au cours de l'année 2024, plusieurs axes de travail ont témoigné de l'engagement quotidien des collaborateurs de la DCF :

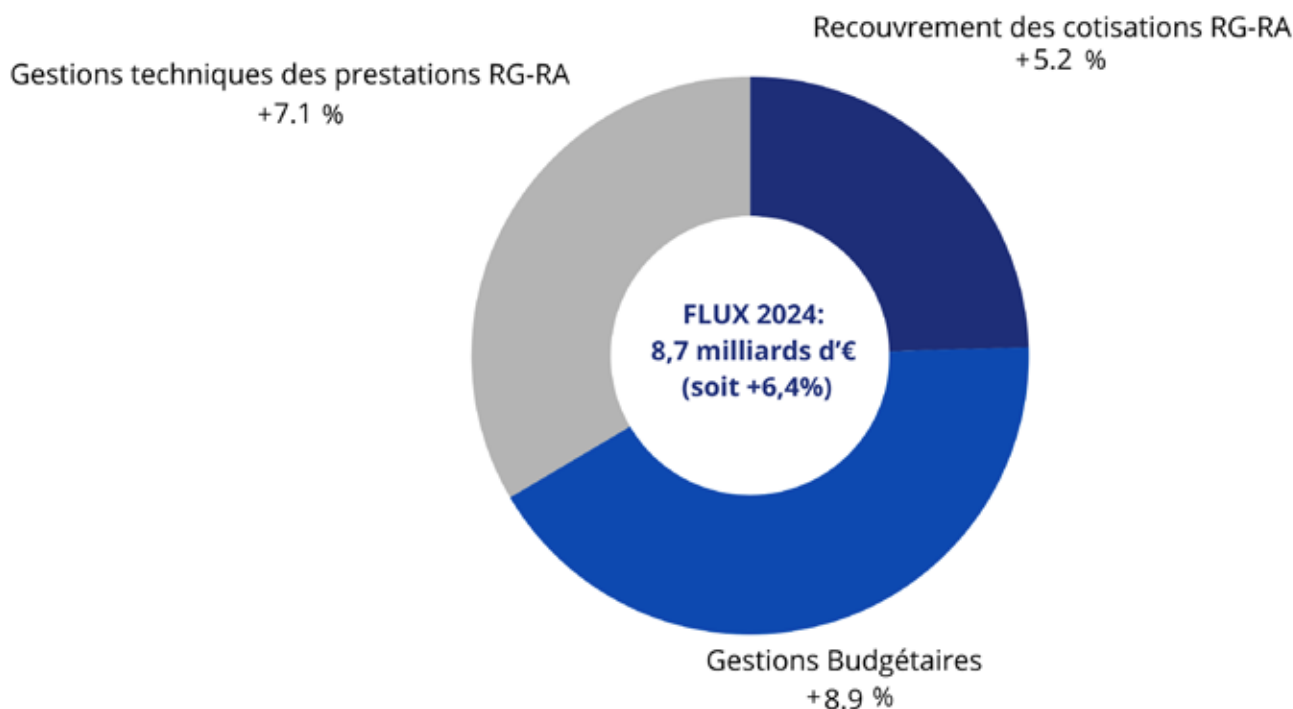
- La DCF a participé aux travaux inter-branches et inter-régimes visant à élaborer un rapport unique de contrôle interne pour l'exercice 2024. Ces travaux permettent de disposer d'une vue d'ensemble sur le niveau de maîtrise des risques de la CGSS quelle que soit la branche et quel que soit le régime.

- Le processus de validation des comptes est le fruit d'un travail quotidien réalisé par les équipes de la vérification, celles de la comptabilité et celles de la maîtrise des risques. En 2024, l'ensemble des plans de contrôle ont été mis en œuvre, les revues de processus réalisées et la comptabilisation des opérations enregistrée dans le respect des normes comptables opposables. Un nouvel outil de validation et d'arrêté des comptes de l'Assurance maladie a été pris en main par les équipes.

- Afin de garantir la continuité des activités financières de l'organisme, les équipes de la DCF ont piloté le processus de renouvellement du marché bancaire. Par ailleurs, elles ont participé à plusieurs exercices impliquant le processus de trésorerie en lien avec les caisses de sécurité sociale d'appui de l'Hexagone. Ces exercices permettent d'assurer l'opérationnalité du Plan de continuité des activités de la CGSS de La Réunion dans sa partie financière.



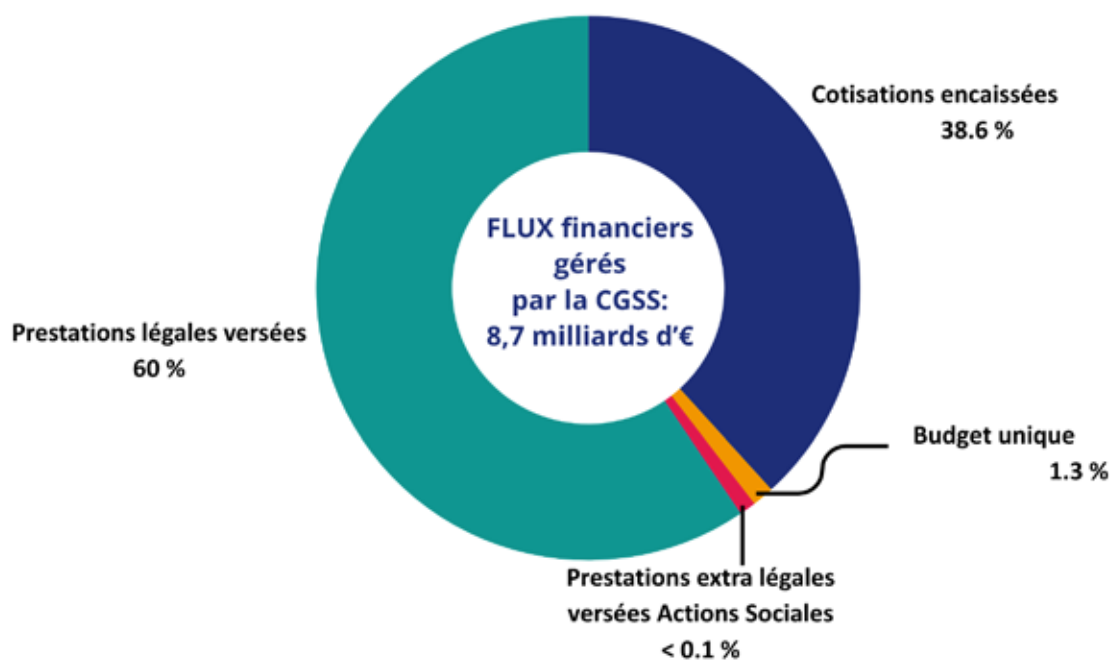
Les chiffres clés DCF 2024



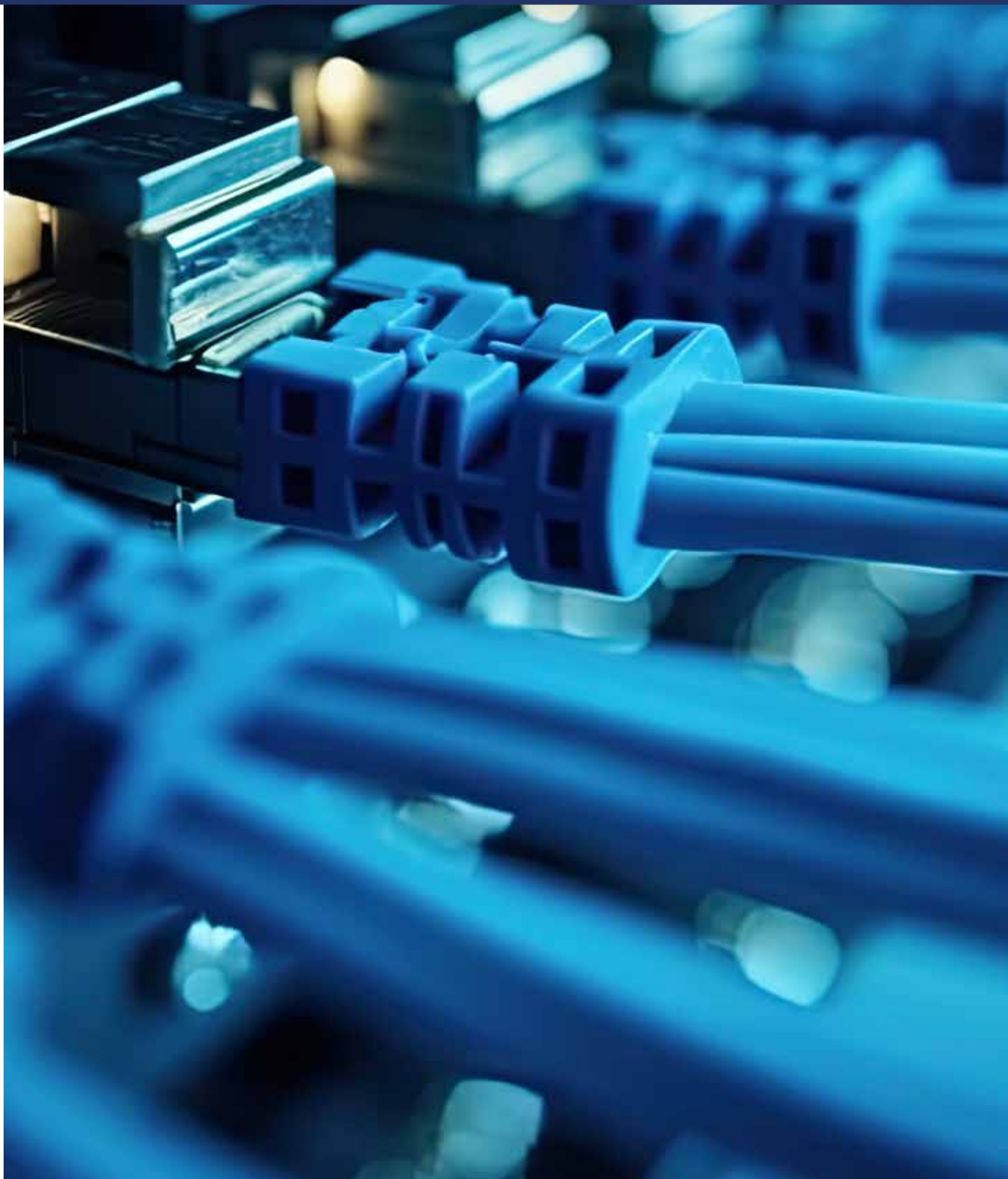
Coût de la gestion administrative sur le total des charges de l'exercice : **2,24 %** (2,26 % en 2023)

FLUX FINANCIERS

- Cotisations encaissées **3 374 106 534 €**
- Budget unique **112 811 395 €**
- Prestations extra légales versées **3 943 869 €**
- Prestations légales versées **5 244 322 671 €**



Direction des systèmes d'information et de la dématérialisation





La direction des systèmes d'information et de la dématérialisation (DSID) a en charge le maintien en condition opérationnelle du système d'information de la CGSS Réunion mais également de la gestion des courriers entrants de l'organisme.

Outre le système informatique, elle comprend des personnes, processus, ressources financières et informationnelles qui contribuent à son fonctionnement.

9 685 demandes d'interventions ont été prises en charge au cours de cette période. Le maintien en condition opérationnelle du télétravail de masse, le déploiement des infrastructures techniques dans le cadre du plan de reprise des activités, l'optimisation des flux réseaux, la mise à jour du parc informatique (WII, instances de sécurité, ...), la mise à disposition d'outils collaboratifs

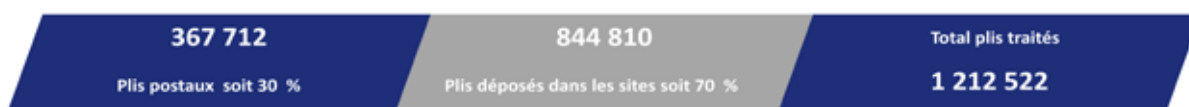
dans le cadre de la transversalité nécessaire, ont été les sujets majeurs pris en charge.

Disposant d'une plateforme régionale, l'éditique de la CGSS de La Réunion assure, l'impression, la mise sous plis, l'affranchissement et le dépôt postal de son flux de courrier ainsi que celles de ses partenaires.

En 2024, une moyenne de 104 900 de mises sous plis a été réalisée.

Adossé à ces moyens, le processus de dématérialisation vient compléter l'offre de service de la DSID, visant l'automatisation maximale du traitement des données. Le service gestion des flux entrants (GFE) assure, la réception du courrier, le tri, l'allotissement, la numérisation, le typage, l'indexation, le vidéocodage et l'archive des pièces.

Chiffres repères GFE (moyenne)



Chiffres repères éditique



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION installé le 14 avril 2022 pour 4 ans

PRÉSIDENT :
Monsieur Laurent BLEROT
MEDEF

1^{ER} VICE PRÉSIDENT:
Monsieur Jean-Paul PAQUIRY
CGT-FO

2^{ÈME} VICE PRÉSIDENTE:
Madame Marie-Rose SEVERIN
FNSEA

3^{ÈME} VICE PRÉSIDENT:
Monsieur Jacky BALMINE
CGT

ASSURÉS SOCIAUX:

CFDT

Titulaires : IGOUFE Claudine TRECASSE Georges	Suppléants : GIVRAN Gaëlle VACANT
--	---

CGT

Titulaires : BALMINE Benoît Jacky VACANT	Suppléants : VACANT CARO Georges Marie
--	--

CFE-CGC

Titulaire : ETHEVE Nicole	Suppléant: GRONDIN Nicole
-------------------------------------	-------------------------------------

CGT-FO

Titulaires : CIDNEY Janick PAQUIRY Jean Paul	Suppléants: HO PUN CHEUNG Caroline POCARD Severine
---	---

CFTC

Titulaire : VIENNE Olivier	Suppléant: LEGARNISSON Sophie
--------------------------------------	---

EMPLOYEURS :

MEDEF

Titulaires : BLEROT Laurent LEGROS Thierry	Suppléants : BOIREAU Virginie GUERIN Nathalie
---	--

CPME

Titulaires : TARDIF Stéphane MATZ Eric	Suppléants : PICCINO Sébastien FIEGENWALD Régis
---	--

U2P

Titulaire : VACANT	Suppléant : LEBON Georges
-------------------------------------	-------------------------------------

TI :

CPME TI

Titulaire : VACANT	Suppléant : AUBERT Kaelig
-------------------------------------	-------------------------------------

FNAE

Titulaire : BREST Emilie	Suppléant : VACANT
------------------------------------	-------------------------------------

U2P TI

Titulaire : RICKMOUNIE Cyrille	Suppléant : IMARE Willy
--	-----------------------------------

EXPLOITANTS AGRICOLES :

FNSEA

Titulaires : SEVERIN Marie-Rose TAILAME Emmanuel SALAH-ALY Sarah	Suppléants : SADEYEN Jeannick VACANT MUSSARD Charles André
--	---

MUTUALITÉ :

FNMF

Titulaires : VAYTILINGOM Eulalie LEEYIM TIM Bruno	Suppléants : RAMIN ANDOCHE Nadia RAVENEL Pascal
--	--

IRPSTI :

IRPSTI

MOURGAMA Camille

UNAF

VACANT

PERSONNES QUALIFIÉES DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET :

HOAREAU Eglantine	FERNEZ Valérie
LAURIOL Patrice	TECHER Emma

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

CFDT

Titulaire : PAYET JACQUART Laurence HOAREAU Louise BELIM Samuel	Suppléant : HOAREAU Claude LAMY Dominique ANAMOUTOU Pascal
---	--



Le Comité de Direction



Benoît SERIO
Directeur Général



Beryl SADOUN
Direction du cabinet



Ophélie THIAW-PO-UNE
Direction Comptable et Financières



Thierry BIES
Direction Santé & Assurance Maladie



Sophie MUNG
Direction Santé & Assurance Maladie Production Santé



David JOURLIN
Agence communication et Marketing



Alexandre DANNENBERGER
Direction Ressources



Charles-Henri DIFERNAND
Direction des Moyens



Poste à pourvoir
Direction Santé & Assurance Maladie Gestion du Risque



Réza PATELL
Direction des Systèmes d'Information et de la Dématérialisation



Christophe CAMBONA
Direction du Recouvrement & Affaires Juridiques



Vincent MONTMAGNON
Direction Relation Clients



Gérard DAVID
Direction Retraite et Action Sociale



Jean-Maxime LEONARD
Sous-Direction Action Sociale



Xavier FAREL
Direction Prévention des Risques Professionnels

Octobre 2024
Organigramme
CGSS de la Réunion

Lexique

AC AE	Artisans et commerçants auto entrepreneurs	EPM	Employeur Personnel de Maison
AC	Artisans et commerçants	ETI	Employeur Travailleur Indépendant
ACT	Administrations et Collectivités Territoriales	FSE	Feuille de Soins Electronique
ANCT	Agence Nationale de la Cohésion des Territoires	FSP	Feuille de Soins Papier
AP	Assurés personnels	GFE	Gestion des Flux Entrants
ARACT	Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail	ISU	Interlocuteur Social Unique
AT/MP	Accidents du Travail et Maladies Professionnelles	LFSS	Loi de Financement de la Sécurité Sociale
AV	Assuré Volontaire	LODEOM	Loi d'Orientation pour les Départements d'Outre-Mer
C2S	Complémentaire santé solidaire (ou CSS)	MFS	Maison France Services
CAF	Caisse d'Allocations Familiales	MISAS	Mission Accompagnement Santé
CCA	Contrôle Comptable d'Assiettes	MRD	Mission Réseau Délégué
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	OTAI	Outil Transverse d'Assistance Informatisée
CCMSA	Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole	PAM	Praticiens et auxiliaires médicaux
CEA	Chèque Emploi Associatif	PFS	Plateforme de services
CESU	Chèque Emploi-Service Universel	PL	Professions libérales
CIS	Conseiller Informatique Service	PL AE	Professions libérales auto entrepreneurs
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie	PLANIR	Plan Local d'Accompagnement du Non Recours, des Incompréhensions et des Ruptures
CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse	PRADO	Programme d'Accompagnement au Retour A Domicile
COG	Convention d'Objectifs et de Gestion	PRP	Prévention des Risques Professionnels
CPAP	Contrôle Partiel d'Assiettes sur Pièces	PUMA	Protection Universelle Maladie
CPG	Contrat Pluriannuel de Gestion	RAM	Organisme dédié exclusivement à la gestion de l'Assurance maladie obligatoire des professionnels indépendants
CPP	Commission Paritaire Permanente	RCI	Organisme Complémentaire des Indépendants
CPSTI	Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants	RCO	Retraite Complémentaire Obligatoire
CRATMP	Commission Régionale des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles	RG	Régime Général de Sécurité sociale
CSE	Comité Social et Economique	RGCU	Répertoire de Gestion des Carrières Uniques
CTR	Comité Technique Régional	RSI	Régime Social des Indépendants
DADS	Déclaration Annuelle des Données Sociales Unifiées	SNGC	Système National de Gestion des Carrières
DAM	Délégué de l'Assurance Maladie	SNIR	Système National Inter-Régimes
DIADEME	Dématérialisation et Indexation Automatique des Documents et Messages Electroniques	SOPHIA	Service d'accompagnement des malades chroniques de l'Assurance Maladie
DIECCTE	Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi	TESE	Titre Emploi Simplifié Entreprise
DMP	Date Maximum de Paiement (Agricole)	TI	Travailleurs indépendants
DNS	Déclaration Nominative Simplifiée	TMS	Troubles MusculoSquelettiques
DP	Droits Propres	TPE	Très Petites Entreprises
DRFiP	Direction Régionale des Finances Publiques	TTS	Titre de Travail Simplifié
DRL	Demande de Retraite en Ligne	URSSAF	Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
DRSM	Direction régionale du service médical		
DSID	Direction des Systèmes d'Information et de la Dématérialisation		

NOUT'SÉCU



NOUT' SÉCU
Au service des entreprises

Les dispositifs d'aide après Garantie

Après le passage du cyclone Garantie, la CGSS a mis en place des mesures pour répondre aux difficultés du monde économique.

42%

ACCREDITATION

En grande action

INDICATEURS CLÉS

Population active 342 000 (2022)	Taux d'activité 62 % de la population des 15-64 ans en 2022	Contrats aidés 9 281 en 2022 (-10 % en 2021)
Emplois permanents 14 900 en 2022 (vs 14 700 en 2021)	contre 73,8 % en Métropole	Taux d'insertion (15-64 ans) 56 % en 2022 contre 55 % en Métropole
Taux de chômage (15 ans et plus) 18 % en 2022 (+1 pt en 2021) contre 12,8 % dans l'Hexagone	Emploi salarié au temps plein en avril 2022 (2021) 326 938 salariés soit -0,8 % soit un - = 25 800 emplois en 2021	24 % des primes de 15 à 25 ans ne sont ni en attente, ni en attente, ni en formation en 2022 (12 fois plus que dans l'Hexagone)

DONNÉES AGRICOLES

- 5,5 % du PIB en 2022
- 4 850 emplois dans l'agriculture (vs 4 700 en 2021)
- Superficie totale agricole des entreprises agricoles : 51 948 ha (76 % du territoire) (2021)
- 4 200 exploitations agricoles dans l'hexagone (contre 4 000 en 2021)
- 30% de la valeur de la production agricole
- 20 700 ha de terres à usage agricole
- 2 700 hectares de terres agricoles (vs 2 600 en 2021)
- L'investissement de votre entreprise : 10% des entreprises de valeur en 2022 (vs 8% en 2021)
- Chaque 100 ha de terres agricoles en attente
- Près de 10% de la valeur de la production agricole rémunérée (2,4 millions - vs 800 tonnes de café, 100 000 tonnes de banane)
- Près de 10% de la valeur de la production agricole rémunérée (2,4 millions - vs 800 tonnes de café, 100 000 tonnes de banane)
- Un tiers de la valeur de la production agricole rémunérée (2,4 millions - vs 800 tonnes de café, 100 000 tonnes de banane)



INDICATEURS CLÉS DU TERRITOIRE

l'Assurance Maladie
& ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

36 46

ameli.fr

l'assurance retraite

39 60

assuranceretraite.fr

CGSS@NEWS



CGSS @ News

ÉCONOMIE | ACTUALITÉS | CHIFFRES

ZOOM

La pratique sociale des Travaill(eu)s Indépendant(e)s à La Réunion (Déclaration d'ouverture de l'égalité, les garanties des Travaill(eu)s Indépendant(e)s et la loi de CGSS)

Recommandé #Info

[Je s'abonne](#)

L'ESSENTIEL Mai 2023

La Sécurité sociale accompagne tout le temps : A mon installation, pendant la vie de mon exploitation, en fin de carrière et dans ma vie de tous les jours !



LA SÉCU ET LE MONDE AGRICOLE

EMPLOYEURS
39 57
urssaf.fr

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS
36 98
urssaf.fr

PRATICIENS ET AJOUTAIRES MÉDICAUX
0806 804 209
urssaf.fr

CHIFFRES CLÉS



CHIFFRES CLÉS 2024
La CGSS Réunion engagée au service des réunionnais

Le Guide Entreprise de la CGSS de La Réunion

Services - Informations - Proposition - Conseils



LE GUIDE ENTREPRISE

AGRICULTEURS
40 33 25
reunion.maa.fr

ENTREPRISES
90 47 00
ameli.hierentreprise


PROFESSIONNELS DE SANTÉ
36 08
espacepro.ameli.fr



ENGAGÉE AU SERVICE DES RÉUNIONNAIS

Abonnez-vous !

 **Youtube :** "CGSS Réunion"

 **LinkedIn :** "CGSS Réunion"
#Laseculela #cgssreunion

Conception et réalisation : Agence Doble You, ACM

Textes : Directions et services CGSS Réunion

Credits photos : GettyImages, Malone974, Freepik

- 2024 -

ISSN 2823-9415